



Aveyron

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 26 octobre 2020 à 14h heures, le quorum étant atteint, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-François Galliard.

Membres ayant voix délibérative

Membres présents : Mesdames Monique Aliès, Martine Bachelet, Annie Bel, Corinne Compan, Sylvie Lopez et Messieurs Jean-Philippe Abinal, Jean-Claude Anglars, André At, Jacques Barbezange, Régis Cailhol, Jean-Luc Calmelly, Jean-Marc Calvet, Eric Cantournet, Michel Causse, Sébastien David, Jean-François Galliard, François Marty, Jean-Sébastien Orcibal et Christian Tieulie suppléant de Monsieur Vincent Alazard.

Membres absents ou excusés : Mesdames Sylvie Ayot, Dominique Gombert, Emilie Gral et Monsieur Vincent Alazard, .

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Mesdames Natalie Alazard, médecin-chef, Annick Audiffrey, Fabienne Grégoire et Messieurs Jean-Luc Auguste, Franck Bony suppléant de Monsieur Stéphane Valat, Emmanuel Causse, Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron, Florian Souyris directeur départemental,.

Membres absents ou excusés : Messieurs Stéphane Valat.

Membre de droit : Madame Valérie Michel-Moreaux, préfète de l'Aveyron.

Membre assistant de droit : Madame Hélène Fougassies, payeur départemental par intérim.

Date de convocation : 6 octobre 2020.

12 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 2-2020

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1424-29.

Vu le rapport n° 11.

Considérant que conformément aux dispositions de l'article précité du code général des collectivités territoriales, le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires relatives à l'administration du service départemental d'incendie et de secours.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la décision modificative n° 2-2020, détaillée ci-dessous et qui s'équilibre en dépenses et recettes :

- en fonctionnement à 503 742,43 €,
- en investissement à 11 888,15 €.

En section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
011	60632	Fournitures de petit équipement	991,81 €	Prélèvements sur les crédits délégués des CIS d'un montant total de 11 888,15 € pour l'achat par certains centres de divers petits matériels, imputable sur la section d'investissement.
	6064	Fournitures administratives	-2 054,65 €	
	615221	Bâtiments publics	-4 939,00 €	
	61551	Matériel roulant	287,62 €	Ajustements des dépenses d'un montant total de 3 742,43 € suite à divers sinistres
	61558	Autres biens mobiliers	-2 377,00 €	
	61828	Autres	-500,00 €	
	6226	Honoraires	1 013,00 €	
	6236	Catalogues, imprimés et publications	-300,00 €	
6261	Frais d'affranchissement	-267,50 €		
012	64141	Vacations versées aux sapeurs pompiers volontaires	500 000 €	Avenant n°1 à la convention de partenariat 2020-2022 conclue entre le département de l'Aveyron et le SDIS.
023	023	Virement à la section d'investissement	11 888,15 €	Virement à la section d'investissement.
Total			503 742,43 €	

Recettes

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
74	7473	Départements	500 000,00 €	Avenant n°1 à la convention de partenariat 2020-2022 conclue entre le département de l'Aveyron et le SDIS.
77	7788	Autres produits exceptionnels	3 742,43 €	Remboursements divers sinistres
Total			503 742,43 €	

En section d'investissement

Dépenses et recettes non individualisées en chapitres de programmes d'investissement

Dépenses

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
21	21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	-70 000,00 €	Affectation en investissement des prélèvements effectués sur les crédits

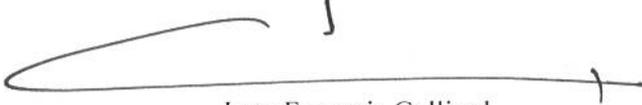
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
	21562	Matériel non mobile d'incendie et de secours	-80 000,00 €	délégués en fonctionnement des CIS d'un montant total de 11 888,15 € pour l'achat par certains centres de divers petits matériels, imputable sur la section d'investissement. Ajustements d'un montant total de 317 000 € du chapitre 21 au profit de travaux bâtimentaires.
	21568	Autre matériel d'incendie et de secours	-110 000,00 €	
	21578	Autre matériel et outillage technique	-12 960,90 €	
	2183	Matériel informatique	-41 554,89 €	
	2184	Matériel de bureau et mobilier	5 000,00 €	
	2188	Autres	2 709,18 €	
23	231351	Bâtiments publics	318 694,76 €	Travaux bâtimentaires (isolation, étanchéité)
		Total	11 888,15 €	

Recettes

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
021	021	Virement de la section de fonctionnement	11 888,15 €	Virement de la section de fonctionnement.
		Total	11 888,15 €	

Fait à Rodez, le - 4 NOV. 2020

Le Président,


Jean-François Galliard

Nombre de membres en exercice : 22
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de vote par procuration : 0
 Nombre de votants : 19
 Pour : 19
 Contre : 0
 Abstention : 0

